
Adresse de la société populaire de Caudecoste (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Caudecoste (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 85;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18051_t1_0085_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Séance du 21 brumaire an III

(mardi 11 novembre 1794)

Présidence de LEGENDRE (de Paris) (1)

La séance est ouverte à midi par la lecture des pièces suivantes (2).

1

La société populaire de Caudecoste, département de Lot-et-Garonne, remercie la Convention de son décret sur les sociétés populaires, elle dit que le point de ralliement des Français sera la Convention nationale. Elle a déposé à son district une somme de 739 L 10 s. pour la construction d'un vaisseau de guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[La société régénérée des Amis de la Constitution de 1793 séante à Caudecoste à la Convention nationale, le 10 vendémiaire an III] (4)

Citoyens représentants

La société de Caudecoste pénétrée des principes républicains remercie la Convention nationale de son décret pour la conservation des sociétés populaires. Aussi le signal de ralliement du peuple français sera, *Convention nationale*.

La tête du serpent Robespierre a été écrasée. Que la queue comme la tête tombe sous le glaive de la loi.

La société jalouse de contribuer au salut de la patrie annonce qu'elle a déposé à son district une somme de sept cens trente neuf livres dix

sols pour la construction d'un vaisseau de guerre contre les tirans des mers.

Restés à votre poste citoyens législateurs, achevés le salut du peuple, c'est le vœux des bons citoyens, c'est le vœu des membres composant la société de Caudecoste.

CAPDEVILLE, *président*,
BONET, LARROQUE, *secrétaires*.

2

Le conseil général de la commune de Sées, département de l'Orne, fait passer la note des dons patriotiques qu'il a envoyés au chef-lieu de district, ainsi que du salpêtre fabriqué. Il félicite la Convention sur l'Adresse au peuple français et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[Le conseil général permanent de la commune de Sées à la Convention nationale, le 16 brumaire an III] (6)

Liberté, Égalité, Fraternité

Citoyens Représentants

La commune de Sées toujours attentive à saisir tous les moyens qui peuvent faire le bonheur de la République, et voulant soulager de tout son pouvoir les braves défenseurs de la patrie, s'est empressée dans tous les tems d'envoyer à Alençon, chef-lieu de district, ses dons patriotiques, elle vient encore d'y faire transférer plusieurs équipements militaires dont nous vous envoyons cy-joint le tableau général.

Désirant de plus en plus donner des marques inviolables de son attachement à la patrie, nous

(1) P.-V., XLIX, 113.

(2) P.-V., XLIX, 113. Le secrétaire qui enregistre les adresses des sociétés est Crassous. Pour les adresses des autorités constituées, Crassous est assisté de Guimberteau.

(3) P.-V., XLIX, 113.

(4) C 326, pl. 1415, p. 3.

(5) P.-V., XLIX, 113.

(6) C 324, pl. 1396, p. 8.